L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureau : 73 rue de Chartres.

VILLE-ORLEANS.
JEUDI, 7 DECEMBRE 1893.

PETITES ANNONCES.

LES personnes voulant se défaire de meubles antiques, peintures, vases, porcelaines, cristaux, objets en bronze et objets d'art, trouveront un acquéreur qui paiera le prix le plus élevé en s'adressant au No 129 rue de Chartres. Lewis & Bernard. 2 juil—1f

A VENDRE.

A VENDRE—Un Café de première classe avec emplacement pour le Lunch, situé au No 4 du Marché Français, No 203 rue Decatur. Pour les conditions s'adresser sur les lieux.
7 déc—1f

ANNONCES JUDICIAIRES.

PAR LE CONSTABLE.

F. Jahncke vs Thomas Hofer et Cassard & Triffel.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-ORLÉANS — No 23,885 — En vertu d'un writ de fieri facias émis contre Thomas Hofer, à moi adressé par l'Honorable J. Paris Childress, juge de la Première Cour de Cité de la Nlle-Orléans, le procédérai à la vente à l'enchère publique, le VENDREDI, 8 décembre 1893, à midi, au coin des rues Royal et Orléans, de la propriété décrite ci-après à savoir :

Le contenu du café connu sous le nom de Midway Plaisance.
Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.
Conditions—Comptant sur les lieux.
WM. NELSON, Constable.
29 nov—29—déc 5 8

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Mme Jane K. Hill.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 40,924—Division E. —Attendu que Wade H. Richardson a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Jane K. Hill, décédée intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
7 déc—7 12 16

Succession de Theresa Burge (née Bache) Vve de Frederick Girht, alias Girht, alias Girht.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 39,518, Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Peter Wilsch, exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
6 déc—6 11 16

Succession de Mme Agnes Bringier.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 730—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par N. B. Trist, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
6déc—6 10 15

Succession de Calixte Masquere.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 40,910.—Division D.—Attendu que J. B. Vinet, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Calixte Masquere, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
6déc—6 10 15

John Calder & Co. et David R. Calder vs. leurs créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 38,256 — Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par A. W. Henderson, Léopold Loeb, syndics définitifs des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
4déc—4 9 13

Succession de Mary Shillen, Veuve de Thos. McGinnis.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 39,722—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par John J. Mahoney, exécuteur testamentaire de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
3déc—3 7 12

Succession de Esther N. Martin.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 40,870—Division L—Attendu que Chas. Wolf a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Esther N. Martin, décédée intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
3 déc—3 7 12

Succession de E. M. Mushat.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 39,519, Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lequelle le premier compte provisoire présenté par A. W. Moffett et Robert E. L. Rusha, exécuteurs testamentaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
2 déc—2 6 10

Succession d'Emile L. Weber.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 40,709—Division D—Attendu que Mme Mary Jane Weber, veuve de Emile L. Weber, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Emile L. Weber, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
2déc—2 6 10

Succession de Patrick Short.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 40,734—Division E—Attendu que Mme Sarah Short a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Patrick Short, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
30nov—30 déc5 9

AVIS AUX CREANCIERS

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE et de District pour la paroisse d'Orléans—No 39,541—Division D.—Dans la Cour—F. C. Matthews & Co valeurs créanciers—Aux créanciers de F. C. Matthews & Co et toutes autres personnes intéressées dans cette affaire, salut : Vous êtes par le présent notifiés qu'une requête des chefs susdits F. C. Matthews & Co., insolvables dans cette affaire, a été ordonnée et convoquée pardevant W. Morgan Gurley, Esq, syndic à ses fins, au No 57 rue Camp, en cette ville, commençant JEUDI, 14ème jour de décembre 1893, dans le but de déterminer et fixer les termes et conditions de la vente de la propriété foncière rendue dans cette affaire.
Par ordre de
L'Hon. N. H. RIGHTOR, Juge.
Bureau du Greffier, Cour Civile de District. Nouvelle-Orléans, 24 novembre 1893.
JAS. D. RANKIN Député-Greffier.
29 nov—29—déc 6 14

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE et de District pour la paroisse d'Orléans—No 42 626—Division A—Frederick Meier vs. ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens faite par Frederick Meier soit acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers ; qu'une réunion des dits créancier soit convoquée et tenue pardevant George C. Prévot, notaire public en cette ville, commençant le 11me jour de Décembre 1893, à 11 heures A. M., dans le but d'élire un syndic, voter sur son salaire, pour une décharge, et sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises ; et que G. R. Rahman, Esq., avocat, soit nommé pour renverser les créanciers absents du poignant, et que dans l'intervalle et jusqu'à un nouvel ordre de cette Cour toutes procédures contre ce personne, a ladite cession soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 8 novembre 1893.
Signé : THOS. C. W. ELLIS, Juge.
Pour copie conforme :
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
9 nov—23 jan 16 fév

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 40 118—Division E.—W. T. Leibrock vs ses créanciers—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers de William T. Leibrock soit convoquée et tenue pardevant F. J. Dreyfous, notaire, au son bureau, No 73 rue du Carondelet en cette ville, le MARDI, 26ème jour de décembre 1893, à 11 heures A. M., dans le but de déterminer et fixer les termes et conditions de la vente de la propriété foncière et des biens appartenant au dit insolvable et ordonnée.
Nouvelle-Orléans, 22 novembre 1893.
(Signé) FRED. D. KING, Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
24 nov—3f au 26 déc

Brown's Iron Bitters Rebuilds the system, aids digestion, improves appetite, gives good nights' rest. Get the genuine.

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 6 DECEMBRE—CLASSE No 389
Tirage de 4 heures P. M.

1me	2me	3me	4me	5me	6me	7me	8me	9me	10me	11me	12me	13me	14me
4	17	26	20	69	74	29	23	67	5	55	18	8	68

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font sur place et leur seulement dans les salons de la Compagnie.
Ne témoignage nous apposons notre signature ce 6 décembre 1893—4 heures P. M.
J. A. A. RONSKEAU.
EDGAR PILLIÉ.
Commissaires.
Les plans de nos tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans nos bureaux.

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

PLUS D'UN DEMI MILLION DISTRIBUÉ.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but charitable. Par un vote POPULAIRE SOUMIS en franchise a été faite partie de la présente Constitution d'Etat adoptée le 2 décembre A. D. 1879.

Capital action.....$1,000,000

ATTENTION.

Après le janvier 1894, nos tirages seront lieu a Puerto Cortes, Honduras, Amérique Centrale, d'après et sous le contrôle du gouvernement. Ces tirages auront lieu mensuellement comme auparavant. Il n'y aura aucun changement dans la direction et aucune interruption dans les affaires.

PAUL CONRAD, Président.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les grands tirages à numéros simples ont lieu chaque autre mois de l'année, a des jours fixes et publics, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

Remarque depuis vingt ans, par l'intégrité de ses tirages et le prompt paiement des lots, attestés ainsi qu'il suit :

Nous déclarons, par ces présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui sous demandent l'assurance ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons ici notre nom et nos signatures.

100,000 Numéros dans l'Urne

LISTE DES LOTS

1 Lot de	$120,000, soit	$150,000	
1 Lot de	40,000,	40,000	
1 Lot de	20,000,	20,000	
1 Lot de	10,000,	10,000	
2 Lots de	5,000,	10,000	
5 Lots de	2,000,	10,000	
25 Lots de	600,	15,000	
100 Lots de	400,	40,000	
400 Lots de	200	40,000	
200 Lots de	120,	36,000	
500 Lots de	80,	40,000	

PRIX D'APPROXIMATION

100 Lots de $200, soit		$20,000
100 Lots de $120,		12,000
100 Lots de $80,		8,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de $40, soit		$39,960
999 Lots de $40,		39,960
3,434 Lots se montant à		$530,920

PRIX DU BILLET:

Billets entiers, $10; Demi Billets, $5 ; Cinquièmes, $2 ; Dixièmes, $1; Vingtièmes, 50 cents; Quarantièmes, 25 cents.

Prix pour les clubs, 5½ billets entiers ou leur équivalent en fractions pour $50.

PAUX SPECIAUX POUR LES AGENTS
AGENTS DEMANDÉS PARTOUT.

IMPORTANT.
ENVOYEZ L'ARGENT PAR L'EXPRESS A NOS FRAIS,
PAR SOINS DE CINQ PIASTRES,

Sur lesquelles nous paierons tous les frais et nous payons d'avance les frais d'express sur les BILLETS et les LISTES DE LOTS, envoyés à nos correspondants.

Adresses à PAUL CONRAD,
Nouvelle-Orléans, La.
Donnez l'adresse en plein et faites la signature lisible.

R. M. WALMSLEY, Pres I.a Nat. Bank
JNO. H. KIMBALL, Pres. State N. Bank
A. BALDWIN, Pres. N. O. Nat. Bank
CARL KOHN, Pres. Union Nat. Bank

Tirage Semestriel Extraordinaire
—A—
L'ACADEMIE DE MUSIQUE
NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI, 12 DEC. 1893.

GROS LOT: $150,000

Le col. C. J. Villeré remplace le Gén. Beauregard, comme l'un des commissaires pour présider aux tirages mensuels et semestriels. Le Gén. Beauregard, toute les fois qu'il était présent, a toujours désigné M. Villeré pour le représenter aux tirages.

Nous soussignés Banques et Banquiers paiement tous les lots gagnés dans les Loteries de l'Etat de la Louisiane, qui seront présentés à nos comptoirs.

R. M. WALMSLEY, Pres I.a Nat. Bank
JNO. H. KIMBALL, Pres. State N. Bank
A. BALDWIN, Pres. N. O. Nat. Bank
CARL KOHN, Pres. Union Nat. Bank

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente de meubles de maison, etc.

Succession de W. B. Ringrose vs F. P. Hansard.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 40,468.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci après désignés, le LUNDI, 18 décembre 1893, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

A mon entrepôt, No 37 rue Ste-Anne, entre Royale et Chartres.

Un lot de meubles de maison consistant en ameublement de salon et chambres à coucher, sideboard, etc., etc. conformément à un inventaire.
Saisie dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
7 déc—7 13 18

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente du contenu et de l'installation d'un magasin d'épicerie, ensuite d'un mulet, d'un cheval, d'une baroache, etc.

David Jackson vs John Jacobs.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 36 984—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés le LUNDI, 18 décembre 1893, à 10:45 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

A mon entrepôt rue Ste-Anne, entre Royale et Chartres :
1° Un grand assortiment d'épiceries de fonds et de fantaisie, de vins, liqueurs, etc. étant le contenu d'un magasin transporté à mon entrepôt.
2° Aussi,
1 cheval,
1 mulet,
1 ba ouche.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
7 déc—7 10 15 18

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente d'un Certificat de membre du New York Produce Exchange.

Geo G. Stratton & Co. vs. Gardner & Sweeny et als, Killard Lee, garnishee.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 39,949—En vertu d'un jugement rendu le 22 novembre 1893, et signé le 1er décembre 1893, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 20 décembre 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certificat de membre du "Produce Exchange de New York", et le certificat pour 1 tonneau de pois vert, gouvernement. Ces tirages auront lieu mensuellement comme auparavant. Il n'y aura aucun changement dans la direction et aucune interruption dans les affaires.

PAUL CONRAD, Président.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les grands tirages à numéros simples ont lieu chaque autre mois de l'année, a des jours fixes et publics, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

Remarque depuis vingt ans, par l'intégrité de ses tirages et le prompt paiement des lots, attestés ainsi qu'il suit :

Nous déclarons, par ces présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui sous demandent l'assurance ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons ici notre nom et nos signatures.

VENTES A L'ENCAN.

PAR DANZIGER & STERN.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Cottage No 29 rue Hire, et Six Actions du People Homestead Association.

Succession de Joséphine Fryer.

No 40,585 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & STERN, D. Danziger, encanteur—Bureau, No 59 rue Carondelet—MERCREDI, 3 janvier 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, en vertu d'un ordre rendu par l'Hon. N. H. Rightor, juge de la dite Cour Civile de District, Division D, dans la susdite affaire, il sera vendu à l'encan.

1° Un certain terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans le carré d'Ilet borné par les rues Miro, Gasquet, Tonti et Palmyre, désigné par le No 46 sur un plan de F. W. Tourné, en date du 24 novembre 1871, déposé en l'étude d'Amédée Ducatel, ancien notaire, comme plan No 41 du livre de plans No 7, lequel terrain mesure 27 pieds de façade rue Miro, sur 122 pieds 7 pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent un cottage en bois, ayant 3 chamb. es, gal ric, etc.

2° Six actions de la People's Homestead Association, de la série 8, livre No 100 de la valeur au pair de $200, chaque action ; lesquelles actions ont droit à un crédit en paiements faits et dividendes déclarés de $343—Ensemble avec tous les droits, avantages et privilèges y attachés ou relatifs à la création des dites actions.

Conditions—Les certificats d'actions payables comptant. Les immeubles, un tiers en plus comptant à l'option de l'adjudicataire, et le reste à crédit de un et deux ans en billets portant huit pour cent d'intérêt, garantis par hypothèque du vendeur, privilège et tenus les autres clauses de sécurité usuelles, 10 pour cent de dépôt comptant.

L'acte de vente pardevant Félix J. Dreyfous, notaire, aux frais des acquéreurs.
1er déc—1 6 13 20 27—3 14 jan

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION

—DE—

Isaac Fleming.

No 35,813.—Cour Civile de District paroisse d'Orléans

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 14 rue Carondelet.—MERCREDI, 20 décembre 1893, à midi, il sera vendu à l'encan à la Bourse des Encanteurs, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, en date du 2 juillet 1892, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, savoir—

1° Un certain terrain avec les améliorations qu'y trouvent, situé dans la Sixième District et carré n atenant à la propriété des rues Perrier, Pr tanée, Marengo et Constantinople désigné par le No 16 sur un plan ou devis annexé à un acte passé pardevant Chas Dick Gardner, et par ce dernier assigné et transféré en blanc sur le revers du certificat et sur lequel il y a des mentions datées des 1 et 4 avril 1867. Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux, l'acquéreur supportant le paiement de $48, dus sur la propriété.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
7 déc—7 11 15 20.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Beau site pour Bâtir.
Vente par le shérif de propriétés de valeur non améliorées, sur

L'AVENUE NAPOLEON,

A proximité de l'Avenue St-Charles.

Chas. B. Fee vs Thomas J. Duggan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 40,631.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI 20 décembre 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant en quelque sorte, qui sont situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet bornés par l'avenue Napoléon, les rues Pitt, Prytanée et Berlin, désignés comme lots A et B sur une esquisse faite par H. M. Brosnan, géomètre de la ville, à la date du 30 mai 1889 et annexée à un acte de vente par la succession de Venne Joseph Allin, alors intestat, à Pierre Allin, en date du 7 novembre 1889, dans l'acte Jules Siméon, un notaire public en cette ville, daté le 18 avril 1890 lesquels lots mesurent, d'après la dite esquisse comme suit, à savoir : Le lot A mesure quarante-deux pieds dix pouces et quatre lignes de façade sur l'avenue Napoléon sur cent cinquante pieds de profondeur entre lignes parallèles, et forme l'angle de l'avenue Napoléon et de la rue Pitt et le lot B est aussi de la dite rue Pitt, quarante-deux pieds dix pouces et quatre lignes de face à l'avenue Napoléon sur cent cinquante pieds de profondeur sur la ligne de la rue Pitt, sur la ligne vers la rue Prytanée vont vingt pieds dans la première profondeur, à laquelle dite profondeur la dit lot s'élargit de quatorze pieds sole pouces et ensuite une autre profondeur de trente pieds et mesure cinquante-sept pieds un pouce et quatre lignes sur la ligne de la dite rue Pitt et B étant composés des lots cinq, six, sept et huit sur un plan de A. S. Phelps, voyer daté le 15 février 1849, et mesurant comme suit :

Le lots cinq, six et sept sont contigus et ont chacun vingt huit pieds sept pouces de façade à vente Napoléon sur cent vingt-sept pieds de profondeur ; le lot huit sept formant l'encoignure de l'avenue Napoléon et de la rue Pitt.

Le lot No huit est contigu à la ligne du fond des lots cinq, six et sept, et mesure trente pieds de is sé à la rue Pitt sur une profon de cent pieds, entre lignes parallèles, m re mécaniques.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
24 nov—24 29—déc 4 7

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente de meubles de maison de valeur, etc.

Succession de Wm. B. Ringrose vs Carrie Freeman.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 40,349—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le JEUDI, 7 décembre 1893, à 11:30 heures A. M. de la propriété ci-après décrite, à savoir :

A mon entrepôt, rue Ste-Anne, entre Royale et Chartres.

Un fort joli lot de meubles de maison assortis, effets mobiliers, divers, etc., d'après un inventaire enregistré.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
24 nov—24 29—déc 4 7

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente du shérif d'un ilet de terre faisant face à la rue Canal avec les améliorations.

D. Einstedel vs Crescent City Athletic Club.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 39,231—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI 20 décembre 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain ilet carré de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District et désigné par le No 57 (maintenant 535), borné par les rues Canal, Donaue et St-James (maintenant Pierce) et l'avenue Carrollton, sur un plan dressé par Olivier & Martin, déposé en l'étude d'Amédée Ducatel, notaire, comme plan No 22 du Registre des Plans, lequel carré d'ilet se compose de vingt-neuf terrains Nos 1 à 29 inclusivement, et mesure trois cent trente-huit pieds cinq pouces et une ligne de façade rue du Canal, trois cent dix pieds quatre pouces et sept lignes de façade rue de la Donaue ; trois cent treize pieds quatre pouces de façade rue St-James et Pierce et trois cent quatorze pieds six pouces et six lignes de façade sur l'avenue Carrollton.

Acquis par le défendeur par achat de W. G. Tebault, d'après un acte passé pardevant Félix J. Dreyfous, n. p., le 24 février 1893, C. O. R. 148, fol. 116.

Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
17 nov—17 24—déc 1 8 15 20

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente de meubles de maison, etc.

Mme Mary R. Palmer vs Mme M. C. Keenan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 38,390.—En vertu d'un ordre émanant de l'Honorable Cour Civile de District pour la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encan, le JEUDI, 7 décembre 1893, à 10:30 heures A. M. de la propriété ci-après décrite, à savoir :

A mon entrepôt, rue Ste-Anne, entre Royale et Chartres.

Un lot de meubles de maison assortis, effets mobiliers, etc., d'après l'inventaire.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
24 nov—24—1 7 déc

WARNER'S SAFE CURE
(Autrefois vendue du Dr Craig pour les reins)
Préparation végétale, le seul remède sûr pour la néphrite de Bright, le Diabète et toutes les affections des reins, de la vessie et de la vessie.
Certificat de la Cour de l'ordre à l'appui.
Pour la guérison du Diabète, demandez Warner's Safe Diabetes Cure.
Pour la guérison de la maladie de Bright et les autres affections causées par Warner's Safe Kidney and Liver Cure.
Warner's Safe Remedies sont vendus par tous les pharmaciens et marchands de médicaments.
H. H. WARNER & CO.
Rochester, N. Y.
Demandez les brochures et certificats.
Agent pour la vente en gros à la N-Orléans
L. L. LYONS.
1janv-1an-M.F.S.-v&n

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS,
Hôtel de Ville 10 février 1893.

Attendu qu'il vient d'être commis un crime aussi lâche qu'abject envers la société en la personne du sergent de police John Fitzpatrick, agent actif et fidèle, l'officier Torregano, alors qu'il remplissait ses devoirs ;

Moi, JOHN FITZPATRICK, maire de la ville de la Nouvelle-Orléans, offre par les présentes une récompense de cinq cents dollars ($500 00), à quiconque fournira les informations qui conduiront à l'arrestation et à la condamnation du meurtrier ou des meurtriers ou des parties qui auraient pris part au crime.
JOHN FITZPATRICK, Maire.
11 déc—29 déc 5 7

VENTES A L'ENCAN.

PAR E. CURTIS & CIE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION

—DE—

JUNIUS HART.

No 40,331—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C.

PAR E. CURTIS, Encanteur—Bureau No 201 rue du Canal.—En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C. F. A. Monroe, juge, en date du 4 décembre 1893 et à moi adressé je procéderai à la vente au local No 191 rue CANAL, COIN BOURGOGNE, le LUNDI, 18 décembre 1893, des biens mobiliers, à savoir—

Un lot de pianos, instrument de musique, installations, etc., conformément à un inventaire enregistré.
Conditions—Comptant ayant livraison.
5 déc—5 10 17 18

PAR JOHN H. O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente Attrayante

—DE—

Propriétés Foncières de Valeur, Cottages et Maisons de Résidence à deux étages dans les Premier et Sixième Districts.

Nos 295 et 297 rue Carondelet, entre les rues Calliope et Clio.

No 173 rue Clio, entre Carondelet et Baronne.

Le cottage simple No 120 Avenue Napoléon, entre les rues Magazine et Constance.

No 180 rue Clio, entre les rues Baronne et Carondelet ;

—ET—

Le cottage simple, coin des rues Laurel et Toledano.

Toutes propriétés rendant de jolis loyers.

Succession de Mme Elisabeth Reilly.

No 38,220—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C.

VENTE EN PARTAGE.

A l'encan. A crédit.

PAR J. H. O'CONNOR & Co—ALFRED C. GREEN, encanteur—Bureau No 56 rue Carondelet MERCREDI, 13 décembre 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 72 rue Carondelet, en vertu d'un jugement de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C rendu dans l'affaire ci-dessus, le 2 novembre 1893, et signé le 8 novembre 1893, il sera vendu à l'encan, la propriété ci-après désignée, à savoir :

1° Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent, dans le Deuxième District et carré n atenant à la propriété des rues Carondelet, Clio, Calliope et Baronne, désigné par le No 1 sur un plan de R. Hagan, en date du 1er mars 1860 déposé en l'étude de Félix Percy, notaire public, numéro 2 dans son livre de plans. Le terrain mesure, au pied mesure, 32 pieds 2 pouces de façade rue Carondelet sur 100 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations sur le dit terrain comprennent un cottage double à un étage avec une bâtisse à dortoir, portant les Nos 295 et 297 rue Carondelet ; il y a un toit en ardoises, quelques 10 chambres ; dans un bon loyer.

2° Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le premier District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Clio, Calliope, Carondelet et Baronne, mesurant 33 1/3 pieds de façade rue Clio sur 150 pieds de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine ; le tout plus ou moins, et conformément au plan annexé à un acte passé pardevant H. J. Castell, ancien notaire le 12 mars 1874.

Les améliorations sur le dit terrain comprennent un cottage de deux pièces de hauteur à étages désignés par le No 173 rue Clio, retiré de la rue, à galeries devant et de côté et 12 chambres, cuisine, cabinet de bain, etc., etc.

3° Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Premier District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Clio, Erato, Carondelet et Baronne, désigné par le No 3 du dit carré sur un plan de Hedin et Schaerbaum, le 24 janvier 1854, déposé en l'étude de Le Grand, ancien notaire de cette ville. Le dit terrain mesure 26 pieds de façade rue Clio, sur 90 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Borné à l'arrière par une allée de 4 pieds de large dont usage lui est commun avec d'autres terrains.

Les améliorations sur le dit terrain consistent en une bâtisse en briques à deux étages, couverte en ardoises, ayant 8 chambres désignées sur le No 295 de la rue Clio. Elle donne maintenant un loyer de $240 par an.

4° Un certain morceau de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent, situé dans le sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Tricou, Chartres, Delery et Royale, désigné par le No 1, et mesurant 25 pieds de front sur 102 pieds de profondeur.

Conditions—Une moitié au plus comptant, à l'option de l'acquéreur et la balance à un an de crédit payable en un ou plusieurs billets de l'acquéreur garantis spécialement par hypothèque et privilège du vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt de la date de l'adjudication ; 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour le recouvrement des billets ; les acquéreurs devront être tenus assurés et les polices d'assurances transférées à l'administrateur de la succession, un dépôt de 10 pour cent comptant du prix d'achat sera requis entre les mains de l'encanteur au moment de l'adjudication pour tier la vente.

Acte de vente pardevant Marcel T. Dueros, notaire, aux frais des acquéreurs.
19 nov—19 26 déc 3 10 17 20

VENTES A L'ENCAN.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

ATTENTION !

CAPITALISTES

— Qui Veulent —

INVESTIR

— ET —

SPECULER !

GRANDE

Vente sans Réserve

Propriétés Foncières

Bien Situées et Excessivement Désirables.

SPLENDIDES PLACEMENTS

— DANS —

La Partie la plus Prospère et qui Prend